



Monsieur Bertrand GAUME
Directeur de Cabinet
Ministère de l'Éducation Nationale et
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Les personnels sociaux des trois services (élèves, personnels, étudiants) du ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur se sont mobilisés en nombre et de façon unitaire le 2 avril dernier devant le ministère et les rectorats pour manifester leur mécontentement et exiger de la part de leur employeur les moyens indispensables pour lutter contre les inégalités à l'école de la maternelle à l'université.

Comment expliquer cette mobilisation ?

La mobilisation des personnels sociaux du MENESR du 2 avril 2015 est à la hauteur de leur colère de voir se dégrader leurs conditions de travail alors que le ministère dit vouloir, dans le cadre du chantier sur l'évolution des métiers ouvert dès l'été 2013, réaffirmer leurs missions en les déclarant « acteurs incontournables au service de la promotion du bien être à l'école et de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative »

Ainsi le groupe métiers 12 censé aborder depuis septembre 2014 les préoccupations des personnels sociaux des trois services du MENESR n'a tenu aucun de ses engagements :

- La concertation sur la circulaire de missions s'est limitée au seul service social des élèves dont l'objectif ministériel semble se résumer à élargir ses missions aux enfants scolarisés dans les écoles primaires des REP+ sans moyens dévolus et sans réflexion sur le travail social à y développer. La circulaire de missions pour le service social des personnels promise en groupe métiers le 27 janvier dernier reste lettre morte à ce jour.
- Alors que le taux d'encadrement actuel est reconnu fragile pour les trois services, aucune négociation de plan triennal de créations de postes n'est encore ouverte dans le cadre des 60 000 postes promis par le gouvernement.

Les créations de 150 postes depuis trois ans pour le seul service social élèves ne suffisent pas à maintenir le nombre moyen de 3 000 personnels au sein du MEN (voir graphique évolution des personnels sociaux 2006.2013 du bilan social MEN 2013.2014), laissant entendre que plus de 150 postes ont disparu dans la même période ?

Un état des lieux précis des moyens existants au sein de chacun des services semble indispensable avant d'envisager la réflexion sur les missions.

- La politique de ressources humaines qui a fait l'objet de discussions dans les groupes métiers des enseignants n'a jamais pu être abordée pour les personnels sociaux (politique indemnitaire, perspectives de carrière et de formation)

Quelle est la politique sociale du Ministère ?

Les personnels sociaux constatent avec regret et inquiétude le manque d'expertise du ministère en matière de politique sociale.

Depuis janvier 2014, le groupe métiers 12 a connu jusqu'à 4 conseillers « santé, handicap et sport » se succédant sans aucune concertation ni expertise sur la politique sociale ministérielle. Le dernier conseiller en date chargé de recevoir la délégation intersyndicale reste ce jeudi 2 avril 2015 dans l'incapacité d'apporter des réponses à la hauteur des attentes des personnels, promettant juste de relayer auprès de vous leurs demandes.

L'intersyndicale est atterrée de découvrir que les créations promises de 300 postes dans le cadre du comité interministériel « égalité et citoyenneté » entre dans le chapitre « Soigner » suggérant que le suivi social des élèves contribuera en primaire des REP + à prendre en charge « les phénomènes de surpoids et d'obésité, de mauvaise santé buccodentaire »

Le service social de prévention globale contribue pourtant au quotidien à de nombreuses priorités ministérielles : la prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire, l'accueil des parents visant une véritable coéducation, la lutte contre les discriminations et le harcèlement, l'éducation à la citoyenneté, l'amélioration des conditions de vie étudiante et l'apprentissage de l'autonomie, la santé au travail et la prévention des risques psycho sociaux, le climat scolaire.

Leurs compétences et missions spécifiques mériteraient d'être davantage connues et reconnues par leur institution qui recourt très fréquemment à des dispositifs et plans partenariaux coûteux, de nouveaux métiers non qualifiés qui participent au déclassement de la profession et à la confusion des missions au sein des équipes.

L'intersyndicale renouvelle sa demande d'audience auprès de Madame la Ministre

Les demandes des personnels sociaux exprimées lors de la mobilisation du 2 avril restent sans réponse.

Notre priorité reste d'améliorer le taux actuel d'encadrement dans le secondaire (y compris les zones rurales isolées) qui a fait l'objet de trop nombreux redéploiements voire de suppressions de postes notamment dans les lycées.

Les créations 2016.2017 actées dans le cadre du comité interministériel « égalité et territoire » entérinent l'intervention dans le primaire des REP + sans que la circulaire de missions ne l'ait validée. **Ces 300 créations**, qui restent à confirmer, ne pourront suffire à assurer la priorité ministérielle de suivi social de milliers d'élèves supplémentaires scolarisés en primaire dans les **350 REP +** déclarés prioritaires.

Le service social des personnels et des étudiants qui contribuent également à la politique de lutte contre les exclusions et de promotion à la citoyenneté restent les grands oubliés de la politique sociale du Ministère en termes de moyens et de missions.

Les personnels sociaux réclament l'inscription expresse et urgente de créations significatives de postes de personnels sociaux qui mettent en adéquation les moyens et les missions pour les trois services (élèves, personnels et étudiants)

La priorité à la jeunesse et à l'éducation défendue dans les budgets publics devraient se concrétiser par la création d'un service social de qualité de la maternelle à l'université.